

ENVOI PAR COURRIER ET COURRIEL

Québec, le 24 février 2009

Monsieur Jean Hardy
Directeur de projet
Agence métropolitaine de transport (AMT)
500 Place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Objet : Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet la question suivante :

- Le document PR8.2 traite des impacts sonores aux abords des stationnements et des débarcadères des gares de Terrebonne et de Repentigny. L'AMT a-t-elle réalisée une étude semblable pour les gares de Mascouche et de Charlemagne? Dans l'affirmative, la commission désirerait prendre connaissance de l'étude et dans le cas contraire, pourriez-vous nous expliquer la ou les raisons qui ont motivé cette décision?

La commission apprécierait recevoir la réponse d'ici le 4 mars prochain compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour l'achèvement de ses travaux.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission